

Apologie du terrorisme: les familles d'Albertville disent leur stupéfaction

PAR FRANÇOIS BONNET
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 9 NOVEMBRE 2020



La cité des Contamines, à Albertville, où vivent les familles des enfants interpellés. © (FBT-Mediapart)

Mediapart a rencontré les familles de trois des quatre écoliers de 10 ans interpellés à Albertville et mis en cause pour « apologie du terrorisme et menaces de mort ». Leurs récits contredisent les versions officielles et laissent penser à un emballement hors contrôle de l'administration, avec des déclarations confuses du procureur de Chambéry.

Albertville (Savoie).– Zulbye Yildirim est une femme énergique qui reçoit avec mari et enfants dans le salon immaculé de leur logement. Les mots se bousculent dans un français courant parfait. Elle a pourtant appris un mot ce jeudi 5 novembre, quand la police a fait irruption en nombre dans l'appartement de la cité HLM des Contamines, où la famille vit depuis 19 ans, pour interpellier sa petite fille Emira, 10 ans.

« Apologie, je connaissais pas. Le policier me dit : “Votre fille est inculpée d’apologie du terrorisme.” J’ai crié : “Ma fille a 10 ans et elle est terroriste ?! Mais vous êtes fou” », se souvient-elle.

Il est à peine 7 heures du matin, ce jeudi, quand de forts coups résonnent à la porte. Sept ou huit hommes font irruption dans le logement. Deux sont en uniforme de policier. Les autres sont en civil, brassard au bras, cagoulés. « Ils avaient des fusils ou des mitraillettes en travers de la poitrine. Non, ils ne nous ont pas visés mais tout ce monde dans l’entrée et la tension, ça faisait très peur », dit le fils aîné de 22 ans, qui s’apprêtait à partir au travail.

Les policiers rassemblent les parents et les trois enfants dans le salon. La chambre d’Emira est fouillée, matelas soulevé, équipement informatique saisi. Des livres sont photographiés, tout comme quelques cadres sur les murs du logement où figurent en belle calligraphie arabe des versets du Coran.

« Le policier nous dit : “On emmène votre fille, vous viendrez plus tard au commissariat pour être interrogés.” On l’a récupérée à 18 h 30. Nous, une famille respectable que tout le monde connaît ici, on nous a fait ça. C’est un cauchemar », dit Zulbye Yildirim. Servet, son mari, maçon de profession, en est certain : « C’est politique. En haut, ils ont décidé et cela tombe sur nos enfants. »



La cité des Contamines, à Albertville, où vivent les familles des enfants interpellés. © (FBT-Mediapart)

Au même moment, la stupeur est la même dans d’autres cages d’escalier de cette cité d’Albertville, dont la moitié doit être détruite dans le cadre d’une opération de rénovation. « Mon mari est parti au travail à 5 h 30 et je dormais. Ma fille de 13 ans a ouvert la porte, ils sont tous entrés et ont demandé mon fils Mohamed Emin. Il dormait encore. Ils n’étaient pas violents, polis, mais ils l’ont pris tout seul, je ne pouvais pas venir. Il pleurait, j’avais peur, je ne comprenais rien », raconte Aysegul Polat, elle aussi franco-turque.

Trois garçons et une fillette de 10 ans, tous élèves dans la même classe de CM2 de la petite école primaire voisine Louis-Pasteur, sont arrêtés, aussitôt placés sous le régime de la « retenue légale » qui permet de garder et d’interroger durant 12 heures de jeunes mineurs. Le procureur de Chambéry venait d’ouvrir une enquête pour « apologie du terrorisme et menaces de mort ».

Tout a commencé le lundi 2 novembre, lorsque le directeur de l'école Louis-Pasteur (123 élèves en tout, huit classes en réseau éducation prioritaire) fait un signalement à Éric Lavis, directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen). Le directeur tient également une classe de CM2, des élèves qu'il connaît bien puisqu'il est leur maître pour la troisième année, les suivant de niveau en niveau.

Dans la discussion qui a accompagné l'hommage au professeur assassiné Samuel Paty, quatre élèves de sa classe auraient tenu des propos inquiétants. « *Leurs propos justifiaient l'horrible assassinat de Samuel Paty et pouvaient sous-entendre que leur enseignant, s'il avait le même type de comportement, pourrait être tué de la même manière* », a assuré Éric Lavis au **quotidien Le Dauphiné**. Le Dasen n'attend pas et choisit le soir même de faire un signalement au procureur de la République de Chambéry, Pierre-Yves Michaud.

L'Éducation nationale a deux protocoles pour gérer des incidents jugés graves. Le premier s'appelle « *information préoccupante* » et permet de saisir les services sociaux et une cellule spécialisée du conseil départemental qui prendront contact avec les familles dans le cadre d'une enquête sociale. Le second consiste à saisir directement le procureur, sans en informer les familles, pour ne pas prendre le risque d'obérer une éventuelle enquête judiciaire.

À l'école Louis-Pasteur, tout bascule le mardi matin. Le directeur trouve une lettre avec cette simple formule ainsi rédigée : « *T mort* ». Cette fois, une plainte est immédiatement déposée par Éric Lavis au nom de l'Éducation nationale. À Chambéry, le procureur ouvre une enquête judiciaire et décide de l'opération d'interpellation des quatre enfants. La machine est enclenchée. L'enquête établira, selon le procureur, que les écoliers et leurs parents ne sont pas les auteurs de cette lettre et qu'aucun lien ne peut être établi avec les propos des enfants.

« Pourquoi l'école ne nous a pas contactés ? »

« *L'enseignant est traumatisé et toute l'équipe est bouleversée, profondément perturbée, ayant un sentiment d'échec de ses actions* », insiste Éric Lavis. Contacté par Mediapart, le directeur de l'école ne souhaite pas s'exprimer, faisant valoir qu'une enquête judiciaire est en cours. Dans la hiérarchie complexe de l'Éducation nationale, on estime sous le sceau de l'anonymat que « *c'est évidemment la lettre qui a tout déclenché* » et que « *s'il n'y avait que les incidents du premier jour, la situation aurait été très différente, voire on n'en aurait pas parlé* ».

Le père du petit Mohamed Emin, Omer Polat, électricien, 39 ans, et vivant à Albertville depuis 35 ans, en est lui aussi persuadé : « *C'est la lettre qui a mis le feu et provoqué l'opération. Alors maintenant, il faut une enquête sérieuse et trouver qui est l'auteur, parce qu'en attendant, c'est nos enfants qui sont montrés comme terroristes.* »

Omer Polat et son épouse, Aysegul, ne décolèrent pas. Lui : « *C'est la première fois de ma vie que j'entre dans un commissariat. On me prend mes empreintes, de l'ADN, on m'interroge sur ma religion, si je pratique l'islam, si je vais à la mosquée, ce que je lis. J'ai le droit d'être musulman tout de même ! Et dans notre mosquée, on interdit les extrémistes, tout le monde le sait, on fait une journée portes ouvertes tous les ans. Alors, maintenant, je suis fiché S ?* »

Elle : « *Pourquoi l'école ne nous a pas contactés ? Le maître nous connaît. Il est très bien et cette école aussi. Après le confinement, le directeur nous appelait même le dimanche pour prendre des nouvelles du petit, savoir s'il faisait bien ses devoirs. Pourquoi ne m'a-t-il rien dit le mardi ? Tout cela nous blesse beaucoup. Nous, on travaille dur, on ne parle pas de ces choses à la maison, le terrorisme, tout ce chaos... Notre*

religion, c'est le respect de tous, c'est écrit. » De son côté, Zulbye Yildirim s'était essayée à résumer l'islam par un « *tuer un homme, c'est tuer l'humanité* ».



L'école Louis-Pasteur, aux portes de la cité des Contamines, huit classes et 123 élèves. © (FBt-Mediapart)

Que s'est-il donc dit, dans cette discussion à huis clos entre un maître de CM2 et ses élèves de 10 ans ? Le procureur l'a très vite fait savoir avec ses mots, dans la foulée du directeur académique de l'éducation nationale. « *Une jeune fille a été mise hors de cause, même si elle a eu un comportement ambigu. Les trois autres élèves ont reconnu les menaces de mort et avoir affirmé que le terroriste avait eu raison. L'un a, dit-il, répété ce qu'il avait entendu à la télé, par effet de groupe, les autres ont suivi. Ils se sont excusés* », a déclaré Pierre-Yves Michaud dès vendredi (**lire, par exemple, ici**).

Devant la polémique naissante, le ministère de l'intérieur grimpe plusieurs marches d'un coup. **Cela devient, dans une vidéo diffusée** vendredi soir sur Twitter : les enfants ont « *justifié l'assassinat* », « *arguant qu'il était interdit d'offenser le Prophète et ajoutant qu'ils tueraient leur professeur s'il caricaturait le Prophète* ».

Samedi après-midi, les parents, pour leur part, n'avaient toujours pas été informés des développements ou conclusions de l'affaire. Pas le moindre coup de fil de la justice ou la police. « *Non, on ne sait rien, c'est un journaliste du Dauphiné qui nous a dit que notre fille Emira n'aurait sans doute rien* », dit sa mère Zulbye Yildirim.

Sur le canapé du salon, le petit Mohamed Emin tortille son pantalon de survêtement, tripote le col de son tricot, mèche noire bien lissée sur le front et de grands yeux qui roulent. « *Fais l'effort de te souvenir, raconte tout ce qui s'est dit* », insiste sa mère. « *Alors moi, j'ai*

dit que si on insultait le Prophète, on pouvait brûler en enfer dans un autre monde. Mais menacer le maître, non », énonce-t-il.

Non de loin de là, dans un autre salon, Emira surveille le récit de sa mère. « *Ma fille est allée deux fois à l'école pendant les vacances scolaires pour du rattrapage, et le maître lui avait parlé de l'hommage de la rentrée. Elle m'avait demandé ce qu'il fallait dire. Je lui ai répondu : "Tu dis qu'on est très déçus, que c'est très triste et tu te tais."* » Dans la discussion à l'école, Emira ajoute avoir poursuivi par un « *Si le professeur avait pas montré les dessins, il aurait pas été tué* ».

Quelques cages d'escalier plus loin, voici Shoaib Harrid, 10 ans lui aussi, interpellé, emmené et retenu pendant 11 heures au commissariat de Chambéry, à une cinquantaine de minutes d'Albertville. Le gamin interrompt ses parents pour décrire l'équipement des policiers, les détails de la voiture, le bureau. « *Dans la voiture, le policier a été gentil et puis personne n'a rien dit le reste du trajet* », précise-t-il. Tellement stressé, il ne se souvient pas qu'on lui ait donné à manger, dit seulement qu'il a pu à un moment « *dessiner* ».

Et lui, qu'a-t-il donc dit à son professeur ? Il ne sait plus le détail, sauf qu'ils étaient cinq élèves à beaucoup parler, à rigoler parfois, que le professeur expliquait, qu'il posait des questions, du genre : « *Si je vous montre des caricatures, je vais être égorgé ?* », et que lui comme d'autres ont répondu que ces dessins, « *c'est pas bien* » et que « *oui, il allait être tué mais pas par [eux], parce qu'[ils] [l']aim[ent] bien* ». Et puis d'autres mots, peut-être, il ne se souvient pas, et qu'ils étaient plusieurs : « *Pourquoi le cinquième qui parlait dans la classe, il a pas été arrêté ?* »

Des enfants de 10 ans à l'école primaire, en confiance, avec le maître qu'ils connaissent depuis trois ans. « *Moi, dit la mère de Shoaib, je ne comprends pas pourquoi on pose des questions comme cela à des enfants, pourquoi on les fait parler d'horreurs, pourquoi on m'appelle pas s'il dit des bêtises ?* »

À ses côtés, son mari soupire. Ouvrier dans les travaux routiers, lui aussi s'est retrouvé interrogé par les policiers. La famille est d'origine algérienne, oui, musulmane, oui, pratiquante, oui, installée depuis 2006 à Albertville et avant en Normandie.

« *Le policier qui m'a interrogé me l'a dit : "Je ne sais pas ce que vous faites là. L'école n'avait qu'à vous convoquer, les parents et les enfants." Il a raison. Si les enfants ont mal parlé, disent des conneries, il faut nous prévenir. Des histoires de gamins à l'école, on en fait une affaire terroriste, dit le père, et pourtant ils ont un maître sérieux, il suivait beaucoup les enfants, je ne comprends pas.* »

À vrai dire, personne ne comprend vraiment comment une opération antiterroriste, quasi militaire, d'une telle ampleur, mobilisant des dizaines de personnes et des moyens importants a pu être ainsi déclenchée contre quatre écoliers. Sauf à s'accrocher à un montage politique ? « *Moi, on m'a interrogée sur ce que je pensais de Macron et d'Erdogan, dit Zulbye Yildirim. Je leur ai dit que j'irais pas sur ce terrain, que la politique, je ne connais pas, qu'on va pas mélanger la politique et l'école et les enfants.* »

Samedi, dans une déclaration au *Dauphiné* déjà beaucoup moins catégorique que celle de la veille, le procureur de Chambéry Pierre-Yves Michaud expliquait que « *les trois garçons ont avoué avoir tenu certains propos, sans reconnaître explicitement les menaces de mort* » (la veille, il assurait qu'ils reconnaissaient les avoir proférées), que les familles n'étaient pas radicalisées. « *Désormais, les choses sont*

éclaircies, il faut que la situation s'apaise. » Mais il persiste : c'est bien une enquête qu'il fallait pour tout cela. Parce que le ministère de l'intérieur exigeait de telles enquêtes ?

Il reste les enfants. Les trois que Mediapart a rencontrés ne veulent pas retourner à l'école. « *Mes copains vont me traiter de terroriste* », dit l'un. La fillette a peur et a du mal à dormir. Un autre gamin s'est mis à faire pipi au lit. Des médecins leur ont fait une dispense de deux semaines.

« *On va changer notre enfant d'école. Ça tombe bien, si je puis dire : on fait construire une maison pas loin et on doit déménager avant le 31 décembre* », dit, amer, le père de Mohamed Emin. Sa mère dit « *ne pas accepter ce qui s'est passé* » : « *Ce n'est pas normal, j'ai très peur, est-ce qu'ils peuvent nous enlever l'enfant ?* » Le père de Shoab Ari s'interroge : « *Comprenez, on peut pas laisser les enfants avec le même maître, ça va être très difficile, pour lui et pour eux. Que va-t-on faire ? Il faut que mon fils aille à l'école.* »

« *Nous les accueillerons avec la plus grande neutralité* », a expliqué le directeur académique Éric Lavis. Le procureur Pierre-Yves Michaud n'a rien dit à ce sujet. Ce n'est certainement pas son problème, pourra-t-il faire valoir.

Boite noire

Ce reportage à Albertville a été fait le samedi 7 novembre. Contacté, le directeur de l'école m'a informé par mail qu'il ne souhaitait pas s'exprimer. Le parquet de Chambéry était injoignable ce week-end.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.